

undefined - vendredi 22 mars 2024

Le Carnet

VALENCE

Déjà une trentaine de projets labellisés pour le 80^e anniversaire de la Libération



Laure Bonnet, directrice de l'ONACVG Valence.

En présence de François Jouffroy, directeur de cabinet du préfet de la Drôme, Laure Bonnet, directrice de l'ONACVG de la Drôme, a organisé une réunion pour étudier les dossiers de labellisation des projets pour le 80^e anniversaire de la Libération. Une trentaine de mairies, associations, institutions, musées, lieux de mémoire étaient présents pour soutenir leurs projets. Cette labellisation a pour objet de donner de la visibilité et d'assurer une reconnaissance officielle à ceux qui seront retenus. Ils pourront ainsi apposer ou reproduire le logo officiel de labellisation sur leurs documents, flyers ou objets.

Les thèmes sont très divers, cela peut être une reconstitution, une commémoration, un film, une conférence, des visites de lieux mémoriels, etc. Lors de cette première réunion, une trentaine de dossiers ont été étudiés, dont la grande majorité sont labellisés, mais il est encore temps de soumettre des projets pour les communes, associations ou structures qui ne se sont pas encore manifestées.

• Des critères précis

Elles doivent, pour cela, satisfaire à certains critères : exactitude historique, et diffusion de la connaissance historique ; hommage aux disparus et survivants ; transmission de la mémoire ; célébration des valeurs de courage ; valorisation des valeurs démocratiques auprès des jeunes ; capacité à assurer une dimension populaire aux commémorations ; mise en lumière de noms ou de destins héroïques ; valorisation du patrimoine local ; dimension internationale ou européenne forte.

Les communes labellisées (certaines communes ont plusieurs projets, et dans certaines communes il peut s'agir d'associations ou de structures implantées dans ces communes) : Beaufort-sur-Gervanne, Combovin, Die, Donzère, Margès, Mirmande, Montélimar, Peyrins, Portes-lès-Valence, Saint-Agnan-en-Vercors, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Martin-en-Vercors, Saint-Maurice-sur-Eygues, Suze-la-Rousse, Rochegude, Upie, Valdrôme, Valence et Vassieux-en-Vercors. D'autres communes sont pressenties : Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Crest, Eygalayes, Taulignan et Tulette.

Plus d'infos au 04.26.52.22.25 ou dir.sd26@onacvg.fr